

INDEX ÉGALITE PROFESSIONNELLE Crous de Lyon

Objet : Indicateurs des écarts de rémunérations entre les hommes et les femmes – Année 2022 à 2024

L'article 9 de la loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique a créé les articles L. 132-9-3 et suivants du code général de la fonction publique, qui obligent les établissements publics à publier un index professionnel avec des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Année 2022

Crous de Lyon (EP)	Note maximale pour l'EP	Score final de l'EP	
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	31	30	
Egalité de rémunération pour les contractuels	49	44	
Dix plus hautes rémunérations	20	4	
TOTAL	100	78	<i>Objectif 75/100</i>

Année 2023

Crous de Lyon (EP)	Note maximale pour l'EP	Score final de l'EP	
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	28	28	
Egalité de rémunération pour les contractuels	52	49	
Dix plus hautes rémunérations	20	8	
TOTAL	100	85	<i>Objectif 75/100</i>

Année 2024

Crous de Lyon (EP)	Note maximale pour l'EP	Score final de l'EP	
Egalité de rémunération pour les fonctionnaires	28	28	
Egalité de rémunération pour les contractuels	52	49.4	
Dix plus hautes rémunérations	20	4	
TOTAL	100	81.4	<i>Objectif 75/100</i>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Crous de Lyon a amélioré son index égalité professionnelle entre 2022 et 2024. Cette amélioration s'explique en grande partie par les mesures bas salaires et l'augmentation du point d'indice qui lissent les différences de rémunérations entre les hommes et les femmes.

- **Concernant les contractuels** : nous observons une réduction de l'écart entre la note maximale et le score du Crous de Lyon qui passe de 49/52 à 49.4/52. Un écart défavorable aux femmes perdure. En 2024 la rémunération brute EQTP (équivalent temps plein) pour les femmes correspond à 2218€ contre 2264€ pour les hommes, avec des effectifs de femmes atteignant 194 contre 161 pour les hommes.
- **Concernant les fonctionnaires** : nous constatons un écart de rémunération très faible entre les hommes et les femmes en 2024 (écart de 44.03€ au bénéfice des femmes).
- **Concernant les 10 plus hautes rémunérations de l'établissement** : nous notons que le Crous de Lyon a un score défavorable aux hommes car nous avons 8 femmes sur les 10 plus hautes rémunérations de l'établissement, avec un différentiel qui passe de 8/20 en 2023 à 4/20 en 2024.